

FCP OPTIMA
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP OPTIMA, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du FCP OPTIMA au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCP OPTIMA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que le FCP OPTIMA respecte, au 31 décembre 2012, les dispositions des articles précités.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI

Tunis, le 15 mars 2013

BILAN
au 31 décembre 2012
(Unité : en 1000 TND)

ACTIF	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
AC 1 - Portefeuille-titres		42 550 400	48 233 332
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	24 032 294	30 652 695
b - Obligations et valeurs assimilées	3.2	18 518 106	17 580 637
c - Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		9 375 115	7 408 755
a - Placements monétaires	3.3	-	2 498 983
b - Disponibilités	3.4	9 375 067	4 909 772
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
a - Dividendes & intérêts à recevoir		48	-
b - Titres de créances échus		-	-
c - Autres de créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		51 925 515	55 642 087
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.5	79 800	85 244
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	21 943	21 387
TOTAL PASSIF		101 743	106 631
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.7	50 369 564	54 383 157
CP 2 - Sommes distribuables		1 454 208	1 152 299
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 454 208	1 152 299
ACTIF NET		51 823 772	55 535 456
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		51 925 515	55 642 087

ÉTAT DE RÉSULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012
(Unité : en 1000 TND)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.1	1 799 595	1 502 002
a - Dividendes		862 125	623 540
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		937 470	878 462
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2	53 145	49 001
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 852 740	1 551 003
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.3	330 249	326 130
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 522 491	1 224 873
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-	-
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.4	68 283	72 574
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 454 208	1 152 299
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 454 208	1 152 299
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-2 069 157	-7 311 637
* +/- values réalisées sur cessions de titres		-2 978 790	812 493
* Frais de négociation		-117 945	-49 678
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.5	-3 711 684	-5 396 523

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
 Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012
 (Unité : en 1000 TND)

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	1 454 208	1 152 299
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-2 069 157	-7 311 637
c - +/- values réalisées sur cessions de titres	-2 978 790	812 493
d - Frais de négociation de titres	-117 945	-49 678
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-
a - Souscriptions		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 711 684	-5 396 523
AN 4 - Actif net		
a - En début d'exercice	55 535 456	60 931 979
b - En fin d'exercice	51 823 772	55 535 456
AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)		
a - En début d'exercice	500 000	500 000
b - En fin d'exercice	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	103,648	111,071
TAUX DE RENDEMENT	-6,68%	-8,86%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP OPTIMA est un fonds commun de placement mixte (actions et obligations) régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Son siège est sis aux Berges du Lac - complexe Le Banquier, avenue Tahar Haddad - 1053 Tunis.

Les fondateurs de ce FCP sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la Banque Nationale Agricole (BNA) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la SFIB BH et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégué de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du FCP.

En rémunération de ses services, chacune de ces trois entités perçoit une commission annuelle de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2012 ; il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	<u>Nombre de parts</u>	<u>Valeur nominale en DT</u>
Société Tunisienne de Banque (STB)	<u>170 000</u>	<u>17 000 000</u>
Banque Nationale Agricole (BNA)	<u>170 000</u>	<u>17 000 000</u>
Banque d'Habitat (BH)	<u>160 000</u>	<u>16 000 000</u>
Total	<u>500 000</u>	<u>50 000 000</u>

Le capital est susceptible d'augmentations résultant de l'émission de nouvelles parts ou de réductions dues au rachat par le FCP de parts antérieurement souscrites, à condition qu'il ne descende pas au dessous du seuil minimum de 50 000 DT.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers du FCP OPTIMA ont été arrêtés, au 31 décembre 2012, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Elles se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété et évalués initialement à leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation ultérieure des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant un nombre significatifs de séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

3. Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché (à cette date ou à la date antérieure la plus récente). La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon les cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs assimilées non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

4. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

5. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 : NOTES SUR LE BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	Plus ou moins- valeur potentielles	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émetteur
Actions cotées :		31 710 386	21 529 963	-10 180 423	41,46	41,54	-
- AMEN BANK	26 800	1 020 203	931 702	-88 501	1,79	1,80	0,001
- AMS	9 700	147 546	106 787	-40 759	0,21	0,21	0,003
- ARTES	40 060	383 675	339 468	-44 207	0,65	0,65	0,001
- ASSAD	83 637	845 784	716 685	-129 099	1,38	1,38	0,007
- ATB	145 483	1 019 613	663 257	-356 356	1,28	1,28	0,001
- ATL	107 975	531 323	349 515	-181 808	0,67	0,67	0,004
- ATL NG J 01012013	12 702	47 505	47 505	-	0,09	0,09	0,001
- ATL NS J 01012013	38 106	143 469	143 469	-	0,28	0,28	0,001
- ATTIJARI BANK	95 011	1 851 734	1 406 543	-445 191	2,71	2,71	0,002
- ATTIJARI LEASING	5 430	217 216	205 775	-11 441	0,40	0,40	0,003
- BH	130 336	3 480 364	1 592 706	-1 887 658	3,07	3,07	0,007
- BIAT	8 985	692 268	569 514	-122 754	1,10	1,10	0,001
- BNA	204 162	3 150 663	1 767 635	-1 383 028	3,40	3,41	0,006
- BT	5 980	73 352	71 694	-1 658	0,14	0,14	0,000
- BTEI	8 008	244 977	217 818	-27 159	0,42	0,42	0,002
- CARTHAGE CEMENT	50 545	190 997	180 446	-10 551	0,35	0,35	0,000
- CEMENTS BIZERTE	293 318	3 265 467	1 995 736	-1 269 731	3,84	3,85	0,007
- ESSOUKNA	1 070	10 138	11 240	1 102	0,02	0,02	0,000
- GIF	84 840	623 392	446 428	-176 964	0,86	0,86	0,008
- MODERN LEASING	13 967	126 831	91 959	-34 872	0,18	0,18	0,003
- MONOPRIX	15 676	469 957	433 927	-36 030	0,84	0,84	0,001
- NAKL	8 081	95 043	93 336	-1 707	0,18	0,18	0,000
- POULINA GH HOLDING	24 350	181 611	160 880	-20 731	0,31	0,31	0,000
- SALIM	10 298	272 593	263 649	-8 944	0,51	0,51	0,004
- SFBT	84 634	1 239 538	1 074 936	-164 602	2,07	2,07	0,001
- SIMPAR	400	26 443	27 027	584	0,05	0,05	0,000
- SIPHAT	6 515	107 456	61 893	-45 563	0,12	0,12	0,004
- SITS	55 003	198 804	170 289	-28 515	0,33	0,33	0,000
- SITS NS 2012	9 200	28 520	28 520	-	0,05	0,06	0,001
- SOMOCER	55 045	147 555	139 044	-8 511	0,27	0,27	0,002
- SOPAT	127 709	538 532	365 503	-173 029	0,70	0,71	0,011
- SOTETEL	29 427	238 059	185 684	-52 375	0,36	0,36	0,006
- SOTRAPIL	12 549	244 549	197 019	-47 530	0,38	0,38	0,004
- SOTUMAG	3 800	6 703	6 688	-15	0,01	0,01	0,000
- SOTUVER	18 909	188 407	159 422	-28 985	0,31	0,31	0,001
- STAR	838	125 175	118 971	-6 204	0,23	0,23	0,000
- STB	309 696	5 232 892	2 728 422	-2 504 470	5,25	5,26	0,012
- TEL NET HOLDING	71 500	612 606	482 125	-130 481	0,93	0,93	0,006
- TLS	28 545	853 488	645 117	-208 371	1,24	1,24	0,003
- TPR	230 558	1 408 855	1 157 632	-251 223	2,23	2,23	0,005

- TUNISAIR	23 900	54 178	33 699	-20 479	0,06	0,07	0,000
- TUNIS-RE	97 560	1 041 342	830 431	-210 911	1,60	1,60	0,007
- UIB	17 150	331 562	309 866	-21 696	0,60	0,60	0,001
Titres OPCVM :		2 515 837	2 501 474	-14 363	4,82	4,83	-
- PLACEMENT OBLIGATAIRE (SICAV (SICAV BNA)	8 202	856 025	851 137	-4 888	1,64	1,64	-
- SICAV EPARGNANT	7 776	801 161	796 006	-5 155	1,53	1,54	-
- SICAV BHO	8 343	858 651	854 332	-4 320	1,65	1,65	-
Droits :		1 142	856	-285	-	-	-
- TLS DS 1/7 281212	28 545	1 142	856	-285	-	-	-
Total en Dinars		34 227 366	24 032 294	-10 195 072	46,28	46,37	-

NOTE N°3.2 : OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

	Nombre	Prix d'acquisitio	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif Net	% de l'Actif
BTZc décembre 2018	4 700	2 516 850	581 253	3 098 103	5,98	5,97
BTZc décembre 2018	4 700	2 519 200	580 809	3 100 009	5,98	5,97
BTZc décembre 2018	4 700	2 521 550	580 367	3 101 917	5,98	5,97
BTZc décembre 2018	4 650	2 497 050	573 756	3 070 806	5,92	5,91
BTZc décembre 2018	4 650	2 499 375	573 318	3 072 693	5,93	5,92
BTZc décembre 2018	4 650	2 501 700	572 878	3 074 578	5,93	5,92
Total en Dinars		15 055 725	3 462 381	18 518 106	35,73	35,66

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2012 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

Actions et valeurs assimilées	27 909 196
Détachement de Droits d'Attribution	2 119 097
Total en Dinars	30 028 293

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et valeurs assimilées	27 306 453	30 285 233	2 978 780
Conversion Droits d'Attribution en actions	16	16	-
Cession Droits d'Attribution	91	101	10
Total en Dinars	27 306 560	30 285 350	2 978 790

NOTE N°3.3 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Certificats de dépôt	-	2 500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-	-1 754
Intérêts courus sur certificats de dépôt	-	737
Total en Dinars	-	2 498 983

NOTE N°3.4 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Compte courant de gestion	3 899 329	3 700 432
Sommes à l'encaissement	5 560 058	1 257 540
Sommes à régler	-84 320	-48 200
Total en Dinars	9 375 067	4 909 772

NOTE N°3.5 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Gestionnaire (BNA Capitaux)	26 600	28 415
Déléataire de la gestion administrative et comptable (SIFIB BH)	26 600	28 415
Dépositaire (STB)	26 600	28 415
Total en Dinars	79 800	85 244

NOTE N°3.6 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Honoraires à payer	17 753	16 077
Conseil du Marché Financier (CMF)	4 106	4 710
Etat - retenues à la source	84	600
Total en Dinars	21 943	21 387

NOTE N°3.7 : CAPITAL

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Capital au début de l'exercice :	54 383 157	59 537 209
- En nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables des exercices antérieurs	4 383 156	9 537 209
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3
Souscriptions réalisées :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital à la fin de l'exercice :	50 369 564	54 383 157
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables des Ex antérieurs	5 535 456	10 931 979
- Frais de négociation	-117 945	-49 678
- Plus ou moins-values potentielles	-2 069 157	-7 311 637
- Plus ou moins-values réalisées	-2 978 790	812 493
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3

NOTE N°4 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Dividendes des actions	579 638	542 423
Revenus des titres OPCVM	282 487	81 116
Revenus des bons du Trésor	937 470	878 462
Total en Dinars	1 799 595	1 502 002

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Revenus des certificats de dépôt	1 017	2 491
Revenus des placements à terme	52 128	46 510
Total en Dinars	53 145	49 001

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Rémunération du Gestionnaire	220 166	217 420
Rémunération du Dépositaire	110 083	108 710
Total en Dinars	330 249	326 130

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Redevance CMF	55 042	54 355
Honoraires	12 996	17 992
Autres (visa CMF...)	245	227
Total en Dinars	68 283	72 574

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	1 454 208	1 152 299
Résultat non distribuable (*)	-5 165 892	-6 548 822
Total en Dinars	-3 711 684	-5 396 523

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
Variation des plus ou moins-values potentielles	-2 069 157	-7 311 637
Plus ou moins-values réalisées	-2 978 790	812 493
Frais de négociation	-117 945	-49 678
Total en Dinars	-5 165 892	-6 548 822